**A. MARDI 17 NOVEMBRE 2015 (14.00)**

- Adoption de l'ordre du jour provisoire

**Délibérations législatives**

**(*Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne*)**

- (évent.) Approbation de la liste des points "A"

- (évent.) Divers

* Propositions législatives en cours d'examen
* Informations communiquées par la présidence

**Activités non législatives**

- Approbation de la liste des points "A"

- Résolutions, décisions et avis adoptés par le Parlement européen lors de ses périodes de session qui se sont tenues à Strasbourg du 5 au 8 octobre 2015 et du 26 au 29 octobre 2015 et à Bruxelles le 14 octobre 2015

- Préparation du Conseil européen des 17-18 décembre 2015

* Projet de l'ordre du jour annoté

- Garantir le respect de l'Etat de droit

* Dialogue et échange de vues

- Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation

* Echange de vues

- Programmation annuelle - Programme de travail de la Commission pour l'année 2016[[1]](#footnote-1)

* Présentation par la Commission et échange de vues

- Semestre européen 2016

* Examen de croissance annuel 2016
* Présentation par la Commission
* Feuille de route pour le semestre européen 2016
* Présentation par la présidence et la prochaine présidence

- Divers

**B. MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015 (10.00)** :

**Activités non législatives**

- Transition vers une économie à faible émission de carbone : la contribution des Fonds européens structurels et d'investissement

* Echange de vues
* Projet de conclusions du Conseil
* Adoption

- 25 ans d'Interreg : L'apport des fonds structurels à la coopération transfrontalière et transnationale

* Echange de vues
* Projet de conclusions du Conseil
* Adoption

- Simplification : les priorités et les attentes des Etats membres en ce qui concerne les Fonds européens structurels et d'investissement

* Echange de vues
* Projet de conclusions du Conseil
* Adoption

- Divers

**NB: Veuillez transmettre au service du protocole, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: protocole.participants@consilium.europa.eu**

**NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge**.

1. Débat public - article 8 paragraphe 3 du règlement intérieur du Conseil [↑](#footnote-ref-1)